

Activités sociales et culturelles

Que se passe-t-il ? Avant les élections, pour être transparent, SUD vous a prévenu que les ASC du CSE de la nouvelle région grand Ouest seraient entièrement à recréer. Les ordonnances Macron et le choix de l'entreprise de fusionner les deux régions nous pénalisent. Les ASC des 2 précédentes régions (Ouest et Normandie-Centre) étaient assez différentes. Nous avons alors dit qu'il y aurait peu de chance de voir naître un début de programme avant la fin du 1er trimestre 2020, et cela, si tout se passait sans accroc. Et par honnêteté, nous n'avons fait aucune promesse.



Le temps s'écoule, les salarié-es du CSE s'inquiètent de leur manque d'activité, et vous vous impatientez de ne pas pouvoir accéder aux activités sociales et culturelles (ASC). Le siège était toujours vacant depuis le début de la mandature, et, même s'il ne lui revenait pas, SUD s'est proposé pour présider la commission des ASC, car il fallait bien tenter de faire démarrer les choses.

De plus aujourd'hui, dans sa mise sur pied et son fonctionnement, le CSE central (CSEC, ex-CCUES) n'est pas aussi avancé que le CSE de la DOGO. Donc, la question se pose au moins temporairement de mettre en place des prestations sur le CSE Grand Ouest sans attendre que le CSEC (qui a en charge les prestations mutualisées : retraité-es, vacances enfants, action sociale), démarre les siennes.

Sud est conscient de vos attentes. Nous ne ferons pas de surenchère sur notre mérite en la matière mais

nous faisons tout ce que nous pouvons pour faire avancer la situation.

Merci par avance de votre compréhension et de votre patience.

Extraits de la Déclaration préalable des organisations syndicales CFDT, SUD, CGT, FO

Monsieur le président, depuis le CSEE du 4 décembre au cours duquel nous avons élu les membres du bureau et celui du 20 décembre qui a vu la désignation des RP et CSSCT, les élu-es au CSE DOGO constatent que la direction tarde à mettre en mouvement ces instances.

L'évolution des IRP, des périmètres et les élections au CSEE depuis novembre dernier ont créé un vide et une absence quasi-totale de dialogue social. C'est particulièrement vrai pour les questions de proximité. Les CSSCT, n'ont toujours pas été convoquées. Pire, les problèmes et les alertes déjà faites ont été mal prises en compte et en dehors de la législation en vigueur. Nous prendrons pour exemple la tentative de suicide à l'UI.NC, l'alerte concernant les Ascom de l'AENC, les inondations dans des boutiques, l'installation d'un truck les samedis sur le parking du Centre Commercial d'Alençon suite à la fermeture de la boutique (infiltration, problème clim.....), suivi de travaux de désamiantage comme au Havre sur le site du Capuchet avec de graves problèmes d'hygiène ...

Il est urgent de réagir. Il en va de la santé physique et mentale des salarié-es.

Nous tenons également à vous alerter sur la méthode de fonctionnement que les directions d'unités essaient de mettre en place en ciblant des DS. Cela n'est pas acceptable. Ce n'est pas à l'employeur de choisir ses interlocuteurs-trices.

Commissions CSE

Lors du CSE du 22 janvier, les élu-es ont désigné les président-es des commissions ainsi que leurs membres.

Emploi, Formation et Egalité Professionnelle Marie

Pascale Saupin (Cfdt)

Handicap Cécile Mandart (Sud)

Marchés Houda David (Cgt)

Activités Sociales et Culturelles Nicolas Savaton (Sud)

Restauration JeanPaul Leray (Cfdt)

Projets, Economie et Evolution des Marchés Eric Picot (Cfe-Cgc)

Schéma Directeur des Boutiques

Au suivant !

La direction nous a présenté ses perspectives et orientations 2020 pour une unité. A chaque page du document, les élu-es ont déversé un torrent de récriminations. Quel que soit leur syndicat, leurs constats et remarques se rejoignent : mal-être au travail, pression managériale, objectifs difficiles, mécontentement des clients, file d'attente, opérations qui ne se font plus qu'en digital, process défaillants, organisation du travail minimaliste, conditions de travail déplorables, ignorance de l'équilibre vie privée-vie professionnelle, cession grandissante à la GdT, voire disparition du territoire, etc... Vous l'avez deviné, on parle de l'AD.

En face, la direction est restée impassible et maîtresse de sa communication. Un directeur qui a affirmé « préférer résoudre les problèmes présents et avancer, plutôt que de perdre du temps à chercher des responsabilités dans les problèmes passés et en cours ». Le tout en minimisant les situations critiques exposées par les élu-es. Le meilleur moyen de reproduire les erreurs passées et récentes. Bref, le bulldozer continue d'avancer et ne regarde pas trop s'il écrase quelqu'un-e ou quelque chose. Mais il garde le sourire...sauf quand il fait le reproche à certain-es élu-es du personnel de manquer à leur devoir de confidentialité : Selon la direction tant qu'un dossier n'est pas présenté devant le CSE, il est confidentiel et ne doit pas être communiqué aux salariés. Ben oui, mais comment porter devant la direction les questions des salariés concernés par ce projet ? Nous avons été élu-es pour représenter nos collègues. Représenter ne veut pas dire penser à la place de quelqu'un-e, mais porter sa parole. Et pour porter la parole de quelqu'un-e, il faut l'avoir écouté-e et compris-e avant. Donc, on a passé 5 heures à ne pas être d'accord. Ce qu'on retiendra, c'est que la direction envisage 11 « projets immobiliers » : Alençon, Angers (X2), Barentin, Bourges-St Douillard, Chartres-Lucé, Chateauroux-Le Poinçonnet, Nantes-Rezé, Orléans-Saran-St Jean de la Ruelle, Quimper, St Brieuc-Languieux. Doux euphémisme pour préparer les esprits

à la potentielle fermeture d'une boutique dans une ville où il en existe plusieurs...et souvent, c'est la GdT qui reste !



La direction envisage également 3 fermetures (cession à la GdT, en fait) : Deauville, Pontivy, Yvetot. Donc, le cirque continue dans la ligne de 2019, où 6 boutiques avaient fermé au profit de la GdT. Conséquences directes de ces fermetures : Des clients qui se sentent abandonnés et qui ne croient plus au discours d'Orange sur sa qualité d'opérateur de proximité. Et des salarié-es jeté-es sur les routes...pas très en phase avec la « responsabilité sociétale et environnementale » d'une entreprise qui se présente comme humaine ! Pour conclure sur le bien-être qui peut régner à l'AD, il suffit d'observer quelle proportion de salarié-es touché-es par chacune des fermetures de boutique reste à l'AD, ou même reste sur des activités de vente dans une autre unité : entre 30 et 40%. Dès que c'est possible, elles ou ils sont 60 à 70% à quitter l'AD et même la vente. Beau bilan ! Mais il faut se souvenir du discours de la directrice de l'AD Normandie-Centre qui, présentant un Plan-Schéma Directeur (PSD) des boutiques devant le CE lors de la précédente mandature osait répondre qu'un PSD était « une opportunité de carrière ». On reconnaît bien là ceux qui osent tout...

Ca va de soi, mais ça va encore mieux en l'écrivant : à propos de ce dossier de « schéma directeur de la distribution 2020 », les élus SUD ont clairement exprimé leur désapprobation et leur rejet des arguments de la direction.

Le prochain CSE se tiendra les 26 et 27 Février 2020

Elu-es SUD

Titulaires : Michel Nicolas, Cécile Mandart, Loïc Gras, Isabelle Daniel, Dominique Petit, Marina Delentaigne, Yannick Rouxel, Virginie Fassa, Olivier Martinet et Nicolas Savaton

Suppléant-es : Laurence Delen, Stéphane Barry, Catherine Vardon, Julien Daumoin, Catherine Denferd, Olivier Carfantan, Martine Levacher, Philippe Couvé, Isabelle Noyeau et Fabien Corbière

Représentant Syndical : Laurent Le Deunf